

**Cellule d'Assistance Technique aux Zones humides
Gestion des mares du Gers**

DIAGNOSTIC ET PLAN DE GESTION

Mare incendie

Gestionnaire : Atelier Thérapeutique Marminos



Action financée avec le concours de :

Identification du gestionnaire

Atelier thérapeutique Marminos, situé route de Pessan, 32000 AUCH

Localisation de la mare

La mare est située sur la commune d'AUCH (32000) au lieu-dit Villeneuve.

Coordonnées géographiques (Lambert 93):

Longitude (X) : 507267.818489

Latitude (Y) : 6284688.71331

Altitude : 170 mètres

Localisation par rapport aux zonages environnementaux :

Mare située dans un périmètre Natura2000 : NON

Mare située dans une ZNIEFF¹ : Coteaux du Gers d'Aries-Espénan à Auch

Suivi de la mare

Code de la mare : 032ADAMGE1005

Type de visite	Date	Expert
Visite de diagnostic	23/02/2017	SANCERRY Guillaume

Informations générales

Type : Réserve à incendie bâtie

Matériaux : Partiellement bâtie, dont le fond est en Argile avec pour principaux sédiments : Vase.

Forme : Rectangle

Dimensions : 55 m X 10 m

Surface d'eau observée lors de la visite (approximation): 550 m²

Surface maximale (approximation) : 550 m²

Profondeur d'eau observée lors de la visite : 1 m

Profondeur d'eau maximale : 1,5 m

Capacité (approximative) : 825 m³

Etat de conservation : En cours d'embroussaillage

Stade d'évolution : En partie végétalisée avec eau libre

Descriptif de la mare : La mare est une réserve à incendie près du bâtiment de Villeneuve et le long d'une route goudronnée.

C'est une mare sans utilisation particulière par l'Atelier Thérapeutique de Marminos. Elle est en cours d'embroussaillage sur certaines berges (Nord-Est, Est et Sud-Est) qui sont également abruptes. Elle est bordée d'un bâtiment dans sa partie Nord. Un muret forme un étranglement au centre de la mare.

La mare est alimentée par une source et son trop-plein s'écoule dans une grille qui rejoint un système pluvial connecté à un fossé en contre bas. Des poissons sont présents.

¹ ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique

Description du contexte de la mare

Nature de l'accès à la mare : Route

Liste des éléments d'occupation du sol à proximité

Occupation du sol	Rang d'importance
Bâtit	1
Prairie/friche	1

Descriptif du paysage environnant la mare :

La mare fait partie de la propriété de l'Atelier Thérapeutique de Marminos d'une surface de plusieurs dizaines d'hectares. C'est un point d'eau de crête situé dans la vallée d'un petit affluent du Gers. Le bassin versant de la mare est dominé par des surfaces herbes, composées de friches et de prairies. Sans usage, elle a été créée pour servir de réserve à incendie pour les bâtiments à proximité.

Définition des usages de la mare et de sa gestion

Usage	Description
Réserve d'eau pour la lutte contre les incendies	La mare est utilisée pour la lutte contre les incendies qui pourrait menacés les bâtiments de l'Atelier Thérapeutique de Marminos.

Mare servant d'abreuvoir : Non

Type d'animaux :

Nombre d'animaux présents :

Mode d'abreuvement :

Mise en défens : en partie

Sur 50 % du périmètre total de la mare

Evaluation du risque de dégradation des berges par le piétinement des animaux : Nul

Actions de gestion mises en œuvre sur la mare

Action de gestion	Description
Aucune	Aucune gestion n'est mise en place.

Aucune gestion n'est mise en place sur la mare. Très artificialisée (majorité des berges bétonnée), la mare va nécessiter très prochainement un entretien des berges afin de limiter son embroussaillage. Un débroussaillage et un élagage pourront être plus favorables à la mare.

Evaluation de l'état général des berges

Principal matériau des berges : Terre (50%) et ciment (50%).

La pente des berges est trop raide sur 95 % du périmètre.

Structure de la végétation des berges observée lors du diagnostic

Berges nues : 20 %	Herbes basses : 40 %	Herbes hautes : 0 %
Arbustes groupés : 40 %	Arbres groupés : 0 %	
Nombre d'arbustes isolés : 0	Nombre d'arbres isolés :	

Globalement la mare est ouverte, la végétation ombrageant environ 10 % de la surface de l'eau.

Les berges sont abruptes et en partie embroussaillées.

Conclusion concernant l'état des berges :

La mare est permanente et sert de réserve à incendie. La majorité des berges sont abruptes et en partie embroussaillées notamment dans la partie Est de la mare. Une grande partie des berges est également bâtie, ce qui limite la végétation typique des berges.

L'embroussaillage permet de maintenir les berges les plus abruptes et crée un peu d'ombrage. Il forme ainsi un habitat complémentaire pour la faune. La végétation arbustive forme notamment un refuge et un habitat de reproduction à la Gallinule poule d'eau présente sur le site.

Etude de l'hydrologie de la mare

Zone hydrographique dans laquelle se situe la mare

Code BD Carthage	Nom
O625	Le Gers du confluent du Sousson au confluent de l'Aulouste

Ruisseau le plus proche

Code BD Carthage	Toponyme
O6301060	ruisseau non nommé

Localisation de la mare dans le bassin versant :

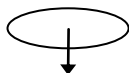
La mare est connectée à un réseau de récupération du pluvial alimentant un cours d'eau affluent du Gers. Elle est en rive droite de ce ruisseau sur une crête.

Régime hydrique de la mare : Toujours en eau

Période d'assec :

Aspect de l'eau : Turbide

Type de connexion de la mare dans le réseau hydrologique : Entrée et sortie



Les entrées d'eau dans la mare

Type	Périodicité
Source	Permanent
Précipitations	Saisonnier
Ruissellement diffus	Saisonnier

Les sorties d'eau

Type	Périodicité
Canaux/fossés	Saisonnier
Evaporation	Permanent

Les éléments du réseau hydrologique² :

Type	Distance à la mare	Remarque
Fossés	95 mètres	Un fossé est présent 95 mètres en contre bas et traverse la vallée avant de se jeter dans un ruisseau affluent du Gers.

Analyse du bassin versant de la mare

Définition du bassin versant de la mare : Il s'agit du territoire géographique spatial qui concourt à l'alimentation de la mare. Chaque goutte d'eau tombant sur ce territoire rejoindra la même mare. Le bassin versant correspond donc au terrain situé en amont de la mare et en aval des lignes de crête. Les caractéristiques de ce territoire (relief, activités humaines, occupation du sol, éléments du paysage...) peuvent potentiellement influencer la qualité des eaux de la mare. Son étude est donc importante tant pour définir les risques (pollution et érosion notamment) que les intérêts fonctionnels.

Le bassin versant de votre mare est délimité sur la carte jointe à ce diagnostic.

Surface du bassin versant : 0,80 Ha

Description du bassin versant :

Le bassin versant de la mare est majoritairement occupé par des surfaces en herbes (friches et prairie) avec quelques boisements.

Evaluation du risque d'érosion sur le bassin versant de la mare :

Le bassin versant de la mare est majoritairement composé surfaces en herbe et en pentes. Aucune preuve d'un phénomène d'érosion antérieur n'est visible. Nous pouvons évaluer le risque d'érosion comme étant : faible

Evaluation du risque de pollution sur le bassin versant de la mare :

Présence de cultures à proximité de la mare : Non

Distance entre la mare et la culture : 0 m

Type de culture :

Présence d'un fossé adducteur traversant les zones cultivées : Non

Estimation du degré de protection du ruisseau adducteur :

Evaluation du risque de pollution de la mare : Faible. Il y a cependant un risque de pollution au hydrocarbure. En effet, la mare est à proximité d'une route goudronnée.

Eléments du paysage protégeant la mare des risques d'érosion et de pollution

Type	Proportion du périmètre protégée	Estimation du degré de protection par rapport aux risques
Friche	50 %	Bon

Synthèse de l'analyse du bassin versant :

Le bassin versant de la mare est majoritairement composé de surfaces en herbe en pente. Il y a donc un risque quasiment nul, lors de fortes pluies, de contamination de la mare aux molécules chimiques (intrants agricoles). Le risque d'arrivée des particules fines de terre dans la mare est très faible.

² Les éléments du réseau hydrologique sont définis comme étant les autres zones humides à moins de 100 mètres.

Diagnostic écologique de la mare

LA FLORE

Type de végétation : Spontanée et plantée

Niveau de diversité floristique : Faible

Présence d'espèces aquatiques immergées	☐	Bordure végétalisée	☒
Présence d'espèces semi-aquatiques	☐	Présence d'arbres et arbustes	☒
Présence d'espèces flottantes	☐		
Présence d'espèces végétales notables	☐		
Présence d'espèces végétales indésirables	☐		

Inventaire floristique

Catégorie	Nom Commun	Nom Latin	Caractère Remarquable	Observateur	Date d'observation
PLANTE DE BERGE	Jonc glauque	Juncus inflexus	Non	ADASEA	23/2/2017

Informations complémentaires sur les végétaux : La mare possède une végétation plantée et spontanée composée principalement d'espèces arbustives (berges Est et Nord de la mare) et de quelques espèces de berges (joncs) dans la partie Sud de la mare. Cette faible diversité est conditionnée principalement par l'artificialisation et la pente des berges qui limitent fortement la flore.

La mare est potentiellement favorable à l'installation d'une végétation de berges et d'une roselière dans sa partie Sud. En effet, la berge Sud est la plus adoucie et la plus ouverte avec un bon ensoleillement et des profondeurs d'eau modérées. Il suffirait donc de réaliser un léger débroussaillage et de planter des Massettes à larges feuilles ou des Iris des marais pour créer une roselière.

LA FAUNE

Présence de batraciens	☒	Présence d'écrevisses	☐
Présence de reptiles	☐	Présence de macro-invertébrés	☐
Présence d'odonates*	☐	Présence de mammifères	☐
Présence d'oiseaux	☒	Présence de poissons	☒

* les odonates regroupent les libellules et les demoiselles

Présence d'espèces animales notables	☐	
Présence d'espèces animales indésirables	☐	

Inventaire faunistique

Catégorie	Nom Commun	Nom Latin	Caractère Remarquable	Observateur	Date d'observation
Amphibiens	Complexe des grenouilles vertes	<i>Pelophylax sp</i>		ADASEA	23/02/2017
Amphibiens	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>		ADASEA	23/02/2017
Oiseaux	Gallinule poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>		ADASEA	23/02/2017

Informations complémentaires sur les animaux : Même s'il était tôt dans la saison (mois de février) durant le passage de l'ADASEA, la mare semble accueillir plusieurs espèces typiques des

mares. La Gallinule poule d'eau, espèce inféodée aux milieux aquatiques, se reproduit sur les berges embroussaillée (Est) du point d'eau.

La mare est aussi fréquentée par des amphibiens qui sont adaptés à la présence de poissons. En effet, le Complexe des grenouilles vertes et le Crapaud commun sont présents dans la mare.

La présence de poissons limite cependant la biodiversité (consommation d'invertébrés aquatiques et d'amphibiens, déracinement de plantes aquatiques et turbidité)

La mare est également utilisée par des espèces moins inféodées aux mares comme en témoigne la présence de nombreux oiseaux comme le Moineau domestique ou le Rouge-queue noir. En effet, ce point d'eau de crête représente une ressource en eau et en nourriture pour la faune locale.

Espèces introduites par le gestionnaire : Aucune

Intention d'introduire des espèces : Non

Intérêt écologique de la mare : faible

Intérêt patrimonial : ☐

INTERET ECOLOGIQUE

Fonction	Description
Zone particulière d'alimentation pour la faune	La mare est située dans un secteur de coteaux avec de nombreuses connexions avec les milieux naturels environnants. Elle forme une ressource en eau importante pour la faune locale. Elle représente également une source de nourriture pour certains invertébrés aquatiques et les amphibiens.
Zone particulière liée à la reproduction (amphibiens ou odonates)	La mare accueille plusieurs espèces typiques des points d'eau et qui l'utilisent notamment pour leur reproduction. Il s'agit notamment de la Gallinule poule d'eau, un oiseau qui apprécie se dissimuler dans la végétation fournie des berges. Des amphibiens utilisent également la mare comme le Crapaud commun ou le Complexe des grenouilles vertes.

Conclusion concernant l'intérêt écologique de la mare :

Les berges de la mare sont abruptes, pour moitié bâties et embroussaillées, ce qui limite le développement d'une flore des berges, aquatique et semi-aquatique adaptée. Cependant elle accueillent plusieurs espèces d'oiseaux et d'amphibiens protégées qui s'y reproduisent.

Elle forme également une ressource en eau pour la grande et la petite faune locale dans un secteur de crête pauvre en micro zones humides.

Analyse des éléments de connexion de la mare avec son environnement

L'analyse des connexions nous permet d'élargir le diagnostic de la mare prise individuellement à celui d'un réseau de mares ou de zones humides. Cet aspect est intéressant notamment au titre de la biodiversité. En effet on constate que meilleur est le réseau de mare et meilleures seront la diversité et l'abondance des espèces. Les zones humides présentent des caractéristiques écologiques différentes (prairie humide, fossé, mare de prairie, de sous-bois...) et certaines seront plutôt favorables à l'alimentation ou à la reproduction d'une espèce spécifique, au développement d'une plante... La connexion entre ces zones peut se faire par des éléments du paysage qui permettent aux espèces de se déplacer librement de l'une à l'autre. Il peut s'agir de haies, de fossés, ruisseaux... On appelle alors ces éléments des « corridors écologiques ». Dans ce diagnostic on considère les connexions dans un rayon de 100m car cela correspond à la distance de déplacement maximale pour certains amphibiens (salamandre, triton...).

Les connexions de votre mare sont représentées sur la carte ci-jointe.

Liste des éléments de connexions dans un rayon de 100m

Type	Distance à la mare	Remarque
Haie	25 mètres	Une haie est présente le long d'un chemin agricole qui borde la mare
Fossés	95 mètres	Un fossé est présent à 95 m en contre bas de la mare. Il traverse la vallée avant de se jeter dans un ruisseau affluent du Gers.
Surface en herbe	0 mètres	La mare est en aval d'une prairie

Bilan des connexions :

Distance au ruisseau le plus proche : 175 mètres.

Distance à la mare la plus proche : 110 mètres.

Nombre de mares dans un rayon de 100m : 0 mare.

Nombre de mares dans le bassin versant (autres que celle diagnostiquée) : 0 mare.

Connexion de cette mare avec une autre mare	☐
Connexion de cette mare avec une autre zone humide	☐
Continuité entre la mare et le milieu naturel	☒

Conclusions concernant les connexions :

La mare est sur les hauteurs d'une vallée riche en zones humides (étangs, mares, fossés, cours d'eau), en milieux naturels (prairie inondables, jachères, boisements), en zones de production (cultures, potagers et vergers). Elle est également connectée à plusieurs corridors (prairies, haies, alignements d'arbres, boisements).

Mare alimentée par une source, elle fait partie d'un paysage composé de prairies, de haies et de petits boisements, de points d'eau et de fossés. Située sur une crête, près de batiments avec des cultures et des surfaces ouvertes, la mare joue un rôle de refuge pour la faune.

La mare représente également un site d'alimentation et de reproduction pour certaines espèces comme les mammifères, les oiseaux ou les amphibiens.

Analyse des rôles et intérêts fonctionnels de la mare

A ce stade du diagnostic on peut définir les rôles et intérêts de la mare. Il s'agit de l'intérêt de la mare pour l'environnement et/ou les hommes. On distingue d'une part l'intérêt fonctionnel et d'autre part l'intérêt écologique. Le premier est défini à partir des caractéristiques hydrauliques de la mare et de celles du bassin versant. Le second est défini à partir des caractéristiques écologiques de la mare et de celles des connexions avec d'autres zones humides.

INTERET FONCTIONNEL

Fonction	Description
Soutien naturel d'étiage	Le trop-plein de la mare est connecté à un réseau de récupération du pluvial qui se jette en contre bas dans un fossé. La mare participe ainsi à alimenter en eau le ruisseau en été. Elle assure ainsi le soutien d'étiage des ruisseaux.
Ralentissement du ruissellement	La mare est située dans un bassin versant en pente. Elle permet de capter, lors des fortes pluies, les écoulements et permet ainsi de diminuer les effets du ruissellement en aval.

Conclusions concernant la fonctionnalité de la mare :

La mare assure des fonctions liées à la qualité de l'eau.

Mare connectée à un système de récupération du pluvial par son trop-plein, elle permet en d'alimenter les réseaux hydrographiques en été (soutien d'étiage).

Le bassin versant de la mare est composé de surfaces en pente. Elle permet donc de ralentir le ruissellement lors des fortes pluies en réceptionnant une partie des écoulements.

Analyse des menaces sur la mare

Dans l'analyse des menaces il est important de noter que nous distinguons celles qui sont effectivement observées (case cochée dans la colonne « avérée ») lors du diagnostic de celle que l'on suppose (case cochée dans la colonne « supposée »). Une menace supposée est là à titre indicatif, les indices relevés lors du diagnostic ne permettant pas de l'avérer ou de l'infirmier. Elle est mentionnée pour que vous puissiez la garder à l'esprit ou prendre des mesures préventives mais il n'est pas forcément nécessaire d'intervenir. Par ailleurs nous distinguons si la menace concerne directement la mare et/ou son bassin versant, cette information permet de localiser les zones d'intervention pour endiguer le risque.

Menace	Elle est		Elle concerne		Description
	Avérée	Supposée	la mare	le BV ³	
Fermeture par embroussaillement	☐	☒	☒	☐	La mare est actuellement ouverte. Sans gestion particulière, le développement de nombreux arbres et arbustes va créer un l'ombrage important limitant la mise en place d'une flore aquatique, semi-aquatique et des berges adaptée. Cela provoquera également une chute importante de feuilles mortes dans l'eau qui se transformeront progressivement en vase et qui accéléreront le comblement du point d'eau.
Abandon	☐	☒	☒	☐	Aucune gestion particulière n'a été mise en place pour la mare. Il y a donc un risque important que la mare se comble et s'embroussaille totalement.
Pollution chimique (phytosanitaires, engrais...)	☐	☒	☒	☐	La mare est située dans une zone artificialisée contre une route goudronnée. Le risque de pollution de la mare est donc possible mais faible. En effet, la mare est protégée par un muret dans sa partie Ouest et la pente de la route est relativement faible.
Dépôt d'ordures	☒	☐	☒	☐	La mare est située dans une zone artificialisée près d'un bâtiment hébergeant des stagiaires de l'Atelier Thérapeutique de Marminos. La mare est également longée par une route fréquentée (par des voitures et des promeneurs). Par ailleurs, des déchets ont été observés dans l'eau (morceaux de plastic). Le risque de dépôt d'ordures est donc avéré.

Synthèse concernant les menaces :

La menace la plus importante qui pèse sur la mare est le non entretien synonyme d'embroussaillement.

Les berges Nord et Est sont en cours d'embroussaillement ce qui va créer de l'ombrage et limitera la mise en place d'une flore adaptée, diversifiée et typique. La végétation en surplomb va également accélérer le comblement de la mare par apport supplémentaire de matières organiques (feuilles mortes).

Les pollutions (hydrocarbures, déchets) vont également limiter la biodiversité.

Enfin, les poissons sont responsables de nombreux facteurs limitants la biodiversité et la qualité de l'eau. En effet, ils remettent en suspension la vase, augmentant la turbidité de l'eau et limitant la flore aquatique et semi-aquatique. Ils consomment également les larves et les adultes de nombreux invertébrés aquatiques et de certains amphibiens.

Conclusion du diagnostic

Poursuite de la gestion actuelle	☐
Adaptation de la gestion actuelle	☒
Aménagements à réaliser	☒
Restauration	☒

³ BV : Bassin versant

Conclusion générale :

Cette mare permanente est située près de l'agglomération de Auch, dans une zone vallonnée. Elle prend place au sommet de coteaux secs et elle est connectée à une vallée d'un affluent du Gers. La mare s'insère dans un paysage composé de zones humides, de milieux naturels, de milieux cultivés et de corridors. Son bassin versant en pente, draine de nombreuses surfaces en herbe et boisées.

Mare pour la lutte contre les incendies, elle n'a pas d'utilité particulière pour l'Atelier Thérapeutique de Marminos. Elle n'est pas entretenue et les berges commencent à s'embroussailler. Quelques déchets sont également présents dans l'eau ou dans la végétation arbustive des berges.

Elle joue des rôles importants pour la qualité de l'eau et la biodiversité.

Elle forme un habitat d'espèces intéressant, avec des zones d'eau profondes, des zones ensoleillées et d'autres à l'ombre. Elle accueille notamment quelques espèces typiques des points d'eau comme en démontre la présence de certains amphibiens (Grenouilles du complexe des grenouilles vertes, des Crapaud commun) ou d'oiseaux comme la Gallinule poue d'eau.

Par ailleurs, la mare assure le soutien d'étiage en redistribuant de l'eau en été par son trop-plein se jetant dans un réseau de récupération du pluvial.

Située dans un bassin versant en pente, la mare permet aussi de limiter les effets du ruissellement en captant une partie de l'eau.

La mare est cependant en cours d'embroussaillage. La végétation arbustive, limitent la flore de la mare. Cela accentue également son comblement.

La présence de zones urbanisées et artificialisées à proximité fait planer un risque de pollution aux déchets ou aux hydrocarbures ce qui serait dommageable notamment pour la qualité de l'eau et la biodiversité.

Enfin, la mare abrite des poissons qui limitent la biodiversité. En effet, ils consomment les larves et les adultes de nombreux organismes comme les invertébrés aquatiques ou certains amphibiens. Ils remettent en suspension la vase limitant la mise en place d'une flore aquatique et semi-aquatique.

Il serait préférable de débroussailler une partie des berges, notamment dans les parties Sud et Sud-Est de la mare. Cela favorisera la flore des berges grâce à l'ouverture du milieu et l'arrivée de lumière. Un élagage du reste des berges sera également bénéfique en limitant l'apport de matières organiques supplémentaires dans la mare.

La gestion sera ensuite à adapter avec un broyage et un élagage par an à l'automne des berges quand la vie est la moins active. L'export de matière limitera l'enrichissement et le comblement de la mare.

Des poissons peuplent la mare. Une pêche pourrait permettre de les extraire du point d'eau. Cela permettrait de favoriser la biodiversité et notamment les invertébrés aquatiques et les amphibiens.

De nombreux ragondins sont également présents sur des points d'eau aux alentours. Il serait donc préférable de surveiller la colonisation de la mare et de mettre en place un piégeage dans le cas où cette espèce s'installe sur le point d'eau.

Des travaux et des aménagements sont aussi nécessaires pour améliorer la fonctionnalité et l'équilibre de la mare mais également pour favoriser les capacités d'accueil de la biodiversité.

Il serait notamment important de reprofiler les berges en pente douce dans la zone Sud et Sud-Est de la mare. Ces berges sont les mieux exposées à la lumière et celles qui présentent le moins de risques d'écroulement lors des travaux. Cela favorisera la présence de certaines organismes (amphibiens) et permettra le développement d'une flore typique des mares.

La plantation de Masettes à larges feuilles ou d'Iris des marais sur certaines parties des berges restaurées (Sud et Sud-Est de la mare) pourrait permettre de diversifier les milieux présents et de former un refuge ou des sites de reproduction pour la faune.

Plan de gestion pour la mare Tour Plégat

Objectif de la gestion des mares :

En fonction de la physionomie de la mare, et de son environnement, assurer un entretien durable équilibré lui permettant de jouer ses rôles d'usages (abreuvoir,..), fonctionnels (protection des eaux) et écologiques (lieu de vie et de nidification pour les insectes, batraciens, reptiles, lieu de chasse, diversité végétale, zone relais au sein d'un réseau de mares et de cours d'eau). Ce plan de gestion s'appuie sur le diagnostic simplifié réalisé dans le cadre de l'Assistance Technique.

Préconisations de gestion communes à toutes les mares :

- Réalisation des interventions pendant la période **du 1^{er} août au 15 novembre**, le cas échéant pendant la période d'assec (où la faune est la moins dérangée, la végétation au repos, et les travaux plus pratiques). Eviter d'intervenir quand le sol est gorgé d'eau pour limiter les risques de dégradation.
- Respecter les périodes critiques des cycles biologiques des espèces présentes :
 - pour les amphibiens : éviter toute intervention durant les périodes de reproduction et de développement : de janvier à fin juillet
 - pour les cistudes : éviter la période de ponte du 15 mai au 15 juillet. Si l'entretien des abords doit être fait durant cette période, ne pas intervenir après 17 heures. Des femelles en déplacement pour pondre peuvent être blessées ou écrasées.

Ne pas procéder à un curage de la mare durant la période d'hivernage des cistudes qui s'étale de novembre à mars en fonction de la météo. Si un curage de mare ou de fossé doit être réalisé à cette période, vérifier qu'aucune cistude ne se trouve dans les produits du curage.
- Absence de traitement phytosanitaire
- Absence d'introduction d'espèces animales ou végétales exotiques
- Absence de colmatage plastique

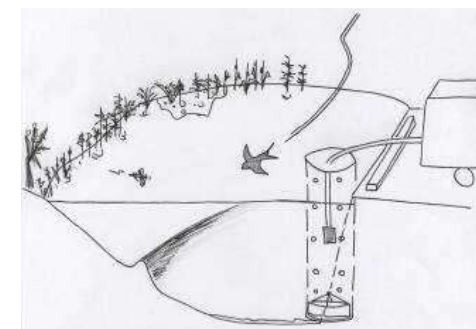
POUR INFORMATION : Normes à respecter lors de l'aménagement d'une mare en réservoir de lutte contre les incendies

- Capacité : 120 m³ d'eau disponible. Par sécurité, augmenter ce volume d'eau pour disposer de 120 m³ en toute circonstance.-
- Profondeur : 80 cm d'eau minimum, 6 m maxi de hauteur d'aspiration
- Localisation : à 200 m maxi des risques à défendre, par les cheminements praticables.
- Aire de manœuvre : 12 m² pour moto pompe, 32 m² pour auto pompe
- Mise en place d'un système empêchant les camions de tomber dans l'eau à l'endroit d'accès direct aux pompiers (muret, traverse de chemin de fer non traitée, talus)
- Signalisation : panneau (réserve incendie)

Pour toute question complémentaire, contacter le centre de secours le plus proche

Dans le cadre de la CAT ZH : concilier biodiversité et lutte contre l'incendie

3 côtés aménagés en faveur de la biodiversité (pentes douces...) <--> 1 côté aménagé pour la défense incendie (accès, muret...) placer un dispositif de filtre pour empêcher au maximum la faune d'être aspirée si le point d'eau venait à être utilisé.



Description des préconisations d'actions :

La mare nécessite certains travaux et aménagement. Certaines berges peuvent être adoucies en pente douce, sauf celles orientées vers la vallée et qui permettent de retenir l'eau de la mare.

La mare doit ensuite être clôturée et un système d'abreuvement doit être mis en place.

La mare et ses abords doivent être entretenus chaque année. Cependant, une zone de non gestion devra permettre la pousse de ligneux afin de créer une zone d'ombre.

Détails des interventions préconisées sur la mare:

DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	MODALITES	2018	2019	2020	2021	2022
Débroussaillage des abords	Intervention en automne-hiver, entre septembre et décembre. Avant de réaliser le reprofilage des berges Sud et Sud-Est, il serait souhaitable de débroussailler les arbres et arbustes au plus près des berges. L'objectif est de redonner de la lumière à la mare et de limiter la quantité de feuilles mortes qui tombent dans l'eau et se transforment progressivement en vase. Cela favorisera également le développement d'une flore de berges, locale et adaptée à la mare.	Automne				
Elagage des branches en surplomb	Intervention en automne-hiver, entre septembre et décembre. Il s'agit de couper les branches qui surplombent l'eau. L'objectif est de redonner de la lumière à la mare et de limiter la quantité de feuilles mortes qui tombent dans l'eau et se transforment progressivement en vase. Cela favorisera également le développement d'une flore locale et adaptée à la mare.	Automne				
Création de berges en pente douce	Intervention en automne-hiver, entre septembre et décembre. Réaliser les travaux sur les berges les berges Sud et Sud-Est de la mare. Il faut donc aménager ces berges en pente douce (inférieure à 45°) de manière à améliorer leur stabilité et à faciliter l'installation de la végétation.	Automne				
Lutte contre es espèces invasives allochtones	De nombreux ragondins et des écrevisses allochtones sont présents sur les points d'eau aux alentours. Il est donc important de surveiller la colonisation éventuelle de la mare par ces espèces. Si des ragondins ou des écrevisses sont repérés sur le site, procéder à un piégeage afin de limiter l'érosion des berges par le creusement de terriers.	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année

Elimination des déchets présents dans la mare ou sur les abords	Enlever les déchets plastic présents dans et à côté de la mare.	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année
Lutte contre la présence de poissons	Il est préférable pêcher et d'évacuer les poissons de la mare. En effet, la présence de poissons est défavorable pour le maintien des invertébrés aquatiques et de certains amphibiens (prédation, compétition alimentaire, dégradation de la qualité de l'eau). Il est interdit par la loi d'introduire des espèces non présentes en France (carpe Koï, poisson rouge,...). Il faudra veiller à se mettre en relation avec la Fédération Départementale de Pêche afin de trouver un site de récupération pour les poissons retirés de la mare.	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année
Entretien de la végétation des berges	Après les travaux, il faudra entretenir chaque année les berges afin de limiter la fermeture de la mare. Un élagage tous les trois ans des branches en surplomb permettra de limiter la quantité de feuilles mortes qui tombent dans l'eau et se transforment progressivement en vase accélérant le comblement de la mare. Intervenir en automne avec une débroussailleuse et une élagueuse et exporter la matière.	Automne	Automne	Automne	Automne	Automne
Végétalisation des berges	Il s'agit de laisser certains arbres et arbustes des berges Est et Ouest de la mare. L'intérêt est de stabiliser et de sécuriser ces berges. Cela permettra également de conserver une zone ombragée (diversification des milieux) et d'améliorer les fonctions d'abri et de corridor pour la faune.	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année

Détails des interventions préconisées sur la zone fonctionnelle:

DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	MODALITES	2017	2018	2019	2020	2021
Conserver les zones en herbe	Maintenir les zones en herbe en amont de la mare pour leur rôle de protection des sols et d'habitat complémentaire (zone de chasse pour les Odonates et les Amphibiens). Ces zones en herbe permettent aussi de limiter l'arrivée d'intrants agricoles et de particules fines de terre dans la mare et ralentissent le ruissellement lors des fortes pluies.	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année

Diagnostic de zones humides - Atelier Thérapeutique de Marminos Bassin versant de la Mare incendie - 2017



**Pour tout renseignement complémentaire
n'hésitez pas à nous contacter :**

SANCERRY Guillaume
guillaume.sancerry@adasea.net

ADASEA du Gers
Maison de l'Agriculture
Route de Mirande BP 70161
32003 AUCH CEDEX

☎ : 05 62 61 79 50
Fax : 05 62 05 80 84

<http://www.adasea32.net>
mail : a032@adasea.net



Partenaires financiers

Agence de l'eau Adour-Garonne



Conseil Régional Midi-Pyrénées



Union Européenne - FEDER

